

PROCES-VERBAL

Séance du 13 décembre 2024

L'an 2024 et le 13 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire.

Date de la convocation : 09/12/2024

Date d'affichage : 09/12/2024

Présents : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : CHEVALIER Sandrine, LESSEUR Mélanie, POTIER-CARRASCO Nathalie, MM : BERTRAND Gilles, DELAPLANCHE André, DUVERGER Thibaud, GAUME Stéphane, MERCIER Thierry, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Absente : Mme GÉNÉRALI Cécile

A été nommée secrétaire : Mme POTIER-CARRASCO Nathalie

Ordre du jour :

- Achat parcelle parking lavoir
- Ouverture des crédits d'investissements par anticipation au titre de l'année 2025
- Devis passage led bibliothèque, salle des jeunes et musée Barillet et demande de subvention SIERP
- Questions diverses

Le procès-verbal de la précédente séance a été approuvé à l'unanimité.

Décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal :

Devis signés depuis Conseil Municipal du 15 / 11 / 2024		
Fournisseur	Désignation	Montant TTC
Weldom	Fournitures électriques décorations de Noël/ vitre bibliothèque	176,19 €
La Poste	Affranchissements	56,77 €
Jaquet associés	fourniture de 20 T de calcaire	828,00 €
DMS	Pose d'une épingle de protection coffret électrique au niveau conteneur à verres	256,80 €
Imprimerie Nationale	Cerfas sécurisés Attestations d'accueil 20 pièces	65,52 €
Anydesk	licence 1 an accès télétravail	357,60 €
Chimie Loire	100 sacs de sel de déneigement / 2 sacs absorbants	871,88 €
Pharmacie	Renouvellement fournitures trousse de secours	95,41 €
Garage BASTAN	Réparation radiateur Jumper	210,91 €
EURL Sylvain BEAUVAIS	Intervention fuite robinet boulangerie	55,20 €
JPG	Fournitures entretien Fournitures administratives	411,67 € 59,88 €

Achat parcelle parking lavoir

Madame Catherine RAGOBERT explique la nécessité de régulariser la situation de la parcelle AH 344 d'une contenance de 1 m² qui a qui n'a pas été intégrée à l'acquisition des parcelles au niveau du parking du lavoir en 2012. M. ROUSSIAL Christian, propriétaire, propose un prix de 10 €.

Les membres du Conseil municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVENT** l'acquisition de la parcelle AH 344 d'une contenance de 1 m²
- **APPROUVENT** que la vente soit conclue pour la somme de 10 € hors frais de notaire,
- **APPROUVENT** que les frais de notaire soient pris en charge par la commune,
- **CONFIRMENT** l'inscription des crédits nécessaires au budget 2025,
- **DÉLÈGUENT** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches administratives nécessaires à cette acquisition.

Ouverture des crédits d'investissements par anticipation au titre de l'année 2025

Madame Catherine RAGOBERT présente aux membres du Conseil Municipal la possibilité, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), de l'autoriser, avant le vote du budget 2025, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2024.

Les montants inscrits au budget 2024 sont les suivants :

Chapitre 20 : 70 700,00 €
Chapitre 21 : 250 620,02 €

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **FIXENT** les limites suivantes :
Chapitre 20 : 17 675 €
Chapitre 21 : 62 655 €
- **AUTORISENT** l'engagement, la liquidation, le mandatement des dépenses d'investissement 2025 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget de 2025,
- **DISSENT** que ces crédits ouverts de manière anticipée seront repris au BP 2025.

Devis passage Led bibliothèque, salle des associations et musée Barillet et demande de subvention SIERP

Les membres du Conseil Municipal décident de reporter le débat à la prochaine séance afin qu'un d'autre devis soit demandé.

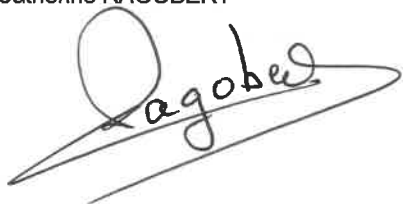
Questions diverses :

- Madame Catherine RAGOBERT
 - Liste les devis en attente relatifs aux travaux liés au réseau hydraulique agricole et à la sécurisation de l'installation informatique de la mairie.
 - Fait le point sur l'actualisation des travaux d'aménagement d'une écluse rue de la Gare. L'étape avant-projet est atteinte. Elle met en évidence une réduction du montant des travaux prévus. Etapes suivantes : contacter les Cars Rémi pour les informer de l'avancement du projet et monter une réunion avec les riverains en présenter le contenu. En particulier, Thierry MERCIER doit prendre contact avec les copropriétaires de la cour à l'entrée de la rue de la Gare, pour préciser le cahier des charge des travaux à l'entrée de cette cour. Les travaux sont prévus sur les congés de Pâques 2025. A noter la notification récente d'une subvention de l'Etat à hauteur de 20%, soit une aide totale de 66% du montant hors taxes.

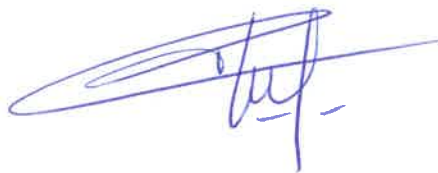
- Fait part de l'attribution de Fonds Verts de l'Etat à hauteur de 372 516€ pour le projet Isolation des bâtiments communaux / Géothermie, co-piloté avec la Communauté de Communes.
 - Evoque le projet d'enfouissement des réseaux électriques et téléphone / fibre. La SICAP et le SIERP financent ces projets à hauteur de 80% du montant hors taxes. La Commission Travaux a priorisé les zones concernées pour lesquelles le réseau traverse des propriétés privées. Parmi ces secteurs, le secteur de la Billoterie sera priorisé pour 2025 afin d'accompagner le projet d'agrandissement de l'élevage agricole. Les chiffrages définitifs sont en cours.
 - Evoque le projet de reconstruction de la toiture de l'ancien vestiaire du foot appartenant à la commune, ainsi que les nouveaux aménagements souhaités et financés par le Club.
 - Informe que le thermostat du four de la salle des fêtes ne se remet plus à zéro. Les associations et autres utilisateurs vont être informés.
 - Informe que le SITOMAP n'assure plus la collecte des encombrants sous la forme habituelle. L'enlèvement sera réservé aux personnes ne pouvant se rendre en déchetterie. Le SITOMAP doit communiquer sur le sujet.
 - Informe des conditions de distribution du bulletin municipal.
 - Fait part de son inquiétude sur la résiliation de Groupama. Au jour du Conseil, aucun nouvel assureur n'a répondu à l'appel d'offre.
 - Informe, avec l'aide de Monsieur Thibaud DUVERGER, à propos des délibérations prises en Conseil Communautaire sur le transfert de compétence Eau et Assainissement.
- Madame Sandrine CHEVALIER
 - Complète ces informations en précisant que le SIEANN convoque un Comité syndical le 18 décembre prochain. Les statuts du syndicat devront être modifiés début 2025 pour tenir compte du fait que les élus nibellois siégeant dans le Comité syndical sont désormais nommés par la Communauté de Communes Pithiverais Gatinais. Le syndicat n'a au jour du Conseil reçu aucune information sur les conséquences du transfert (convention d'objectifs en attente). La mise en place des diverses réglementations se fait de plus en plus pressante.
- Monsieur Pascal SAUVAGE
 - Informe sur les travaux réalisés avec les agents : pose des poteaux dans le virage du lavoir ainsi qu'aux abords du gîte route du Hallier, nids de poule comblés avec un nouvel enrobé réactif à l'eau sur les routes communales.
 - Précise que la protection anti-pigeons sur le clocher de l'église est en place.
 - Relate les circonstances de l'accident à l'angle de la rue de la Gare. Il faut attendre que le sol soit sec pour balayer l'absorbant déposé sur la place St Sauveur.
 - Est en contact avec ORANGE pour améliorer la couverture du réseau 4G sur certains secteurs de Nibelle. Madame Sandrine CHEVALIER précise que pour toute intervention aux abords du château d'eau une autorisation sera à demander préalablement au SIEANN.
 - Informe du vol d'un dauphin sur un bâtiment de l'école côté parking. La CCPG se charge de son remplacement.
- Monsieur Stéphane GAUME
 - Signale un problème d'écoulement dans le fossé rue de la Motte.
- Monsieur Gilles BERTRAND
 - Renchérit sur un problème de même type rue Gaillarde : busage défailant, évacuation affaissée.
 - Evoque les travaux d'aménagement de l'ancien vestiaire de foot. Un contact doit être pris avec la mairie pour préciser la nature des travaux.

Date des prochains conseils :
24 janvier, 28 février, 21 mars 2025

En mairie, le 17/12/2024
Madame la Maire
Catherine RAGOBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ragobert', with a large, sweeping underline that extends to the left and then curves back under the name.

La secrétaire de séance,
Nathalie POTIER-CARRASCO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nathalie Potier-Carrasco', with a long, horizontal, sweeping underline.